

# FICHE TECHNIQUE

**Projet :** Mise en valeur du parc des Moulins – Vision 2030

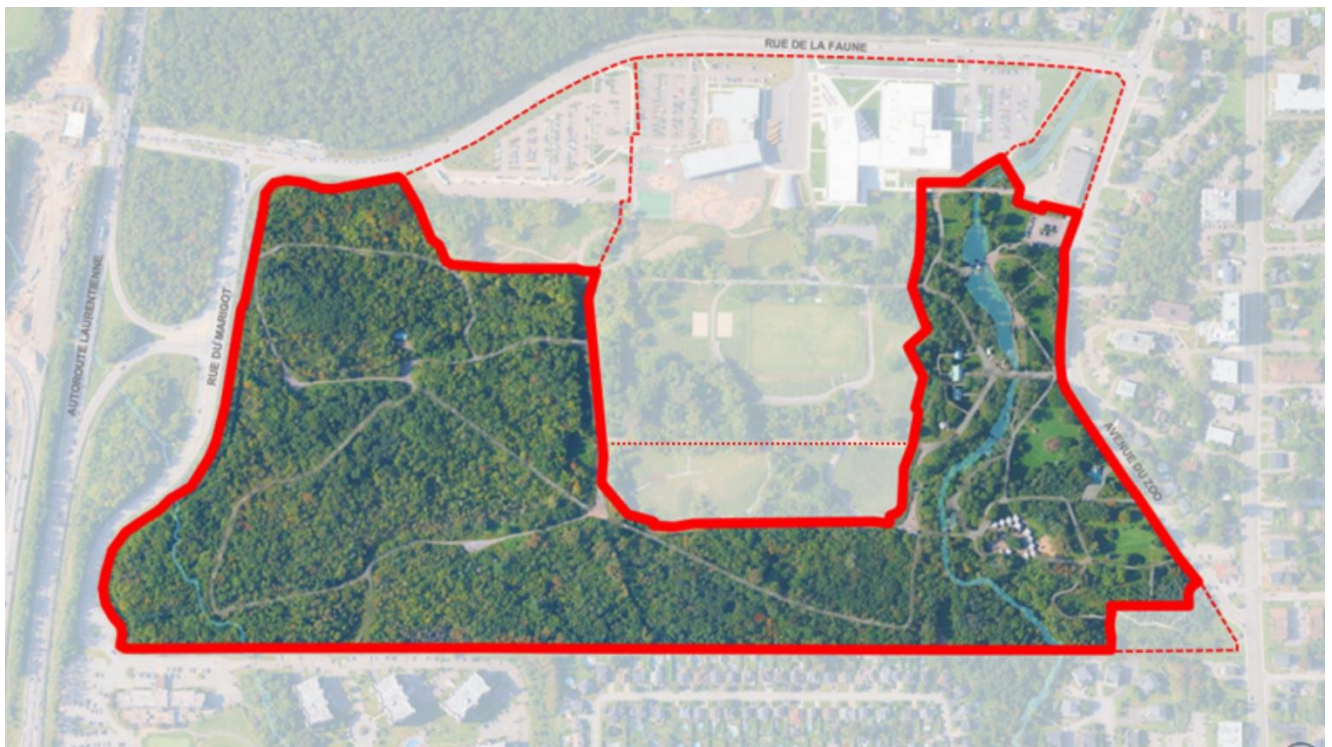
**Coût du projet :** Environ 15 M\$

**Propriétaire :** Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ)

**Localisation :** Arrondissement de Charlesbourg, Québec

## Présentation du parc

- **Superficie :** Environ 29 hectares.
- **Vocation :** La vocation de parc public est maintenue. Le secteur près de l'avenue du Zoo sera davantage aménagé, tandis que la partie boisée fera l'objet d'interventions minimales afin de préserver son caractère naturel. Des dispositifs d'interprétation seront déployés sur le site pour faire découvrir son histoire et sa biodiversité.
- **Historique :** Ancien pôle industriel aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles avec des moulins hydrauliques le long de la rivière du Berger, le site a ensuite accueilli le Jardin zoologique du Québec (1931-2006). La CCNQ en est propriétaire depuis 2006.



## Prochaines étapes

PROJET	OBJECTIF TRAVAUX
Maison Cayouette : Réaménagement de l'intérieur	2027 Ouverture 2028
Maison Bernard : Réaménagement de l'intérieur	2027 Ouverture 2028
Maison Brassard : Volet exposition	2027 Ouverture 2028
Architecture de paysage : Réfection des sentiers	2027
Mobilier, panneaux d'interprétation et éléments de signalétique	Été 2028
Aire de jeux	2028-2029
Parcours d'art public	Première œuvre : été 2026 Suite du déploiement : 2027-2028
Jardin nourricier (Partenariat avec le CSSPS)	2028-2029

## Vision et orientations stratégiques (2030)

Le parc vise à affirmer une identité forte en s'appuyant sur son histoire et sa biodiversité.

1. **Milieus naturels** : Bonifier la biodiversité et la mettre en valeur par des parcours d'interprétation.
2. **Patrimoine** : Préserver et mettre en valeur les vestiges industriels ainsi que les bâtiments vacants en leur donnant une vocation qui permettra de les rendre accessibles :

- Bâtiments : Moulin à vent, maisons ancestrales (Cayouette, Bernard, Brassard).
  - Infrastructures : Mur d'enceinte et portail principal, pavillons hexagonaux (« les ruches ») et les ponts surplombant la rivière du Berger.
  - Vestiges des anciens moulins : 5 sites répertoriés (moulins Douville, Plamondon, des Jésuites, des Houde et fabrique d'allumettes).
3. **Expérience visiteur** : Bonifier les services, l'accessibilité et la signalétique dans l'ensemble du parc.

## État des lieux et aménagements

- **Accessibilité** : Les trois entrées officielles feront l'objet d'interventions pour améliorer leur visibilité (avenue du Zoo et Terminus de la Faune). Une réflexion se poursuivra pour identifier d'autres points d'entrées secondaires au parc.
- **Circulation** : Réseau de sentiers à optimiser pour assurer une fluidité des déplacements, notamment en créant une nouvelle connexion entre le secteur aménagé (horticole) et le secteur boisé (naturel).
- **Éclairage** : L'éclairage a récemment été mis à niveau dans le secteur aménagé ; le secteur boisé ne fera pas l'objet d'une mise en lumière pour l'instant.
- **Mobilier urbain** : Une famille de mobilier sera établie pour assurer une uniformité dans l'ensemble du parc (bancs, tables, poubelles et éléments signalétiques).